

## Statements by the Delegation of France

### SCP/31/3

Merci M. le Président. La délégation française remercie le secrétariat pour la rédaction et la mise à disposition du document SCP/31/3, mais s'étonne que ce document ne soit toujours disponible qu'en langue anglaise. La délégation française souhaiterait ajouter quelques éléments factuels en lien avec ce document.

Nous avons déjà évoqué hier les importants changements législatifs qui ont eu lieu en France lors de l'année 2020. Afin de relever ces nouveaux défis comme l'introduction du rejet d'un brevet pour défaut d'activité inventive ou la procédure d'opposition, l'Institut national de la Propriété Industrielle a substantiellement augmenté ses effectifs en examinateurs brevets au cours des deux dernières années pour atteindre aujourd'hui 119 examinateurs.

L'INPI a également mis à jour ses directives d'examen de brevets, qui ont été intégralement traduites en anglais. L'office a mené un plan de formation spécifique sur l'activité inventive avec des webinaires et des ateliers à distance.

Un échange d'examineur a été mené, également à distance, avec l'office japonais des brevets, ce qui a permis de comparer les méthodes d'examen.

Concernant la procédure d'opposition, des formations spécifiques ont été réalisées, avec l'appui de l'OEB et de mandataires européens, conseils en brevet et magistrats. Les directives portant spécifiquement sur l'opposition, une fois finalisées, seront également traduites en anglais.

En ce qui concerne la qualité à proprement parler, l'approche de l'office est basée sur la cartographie des risques, le contrôle qualité par échantillonnage ainsi qu'un suivi strict des délais. Les échanges sont fréquents avec les différentes associations représentant les utilisateurs.

Toutes ces évolutions ont finalement permis la signature d'un premier accord PPH avec l'office du Japon en novembre dernier.

Pour terminer, la délégation française apporte son soutien à la déclaration qui a été faite au nom de l'Union européenne et de ses États membres, ainsi que celle du Groupe B concernant

ce point de l'ordre du jour.

Merci M. le Président.

#### SCP/32/4

Merci M. le Président. La délégation française remercie le secrétariat pour la rédaction, la mise à disposition des documents, et l'organisation des séances d'échange d'information.

La délégation française remercie également toutes les délégations des différents groupes régionaux pour leur participation à la dernière séance d'échange qui s'est déroulée lors du SCP 31, qui était passionnante. Le document SCP 32/4 démontre parfaitement l'intérêt des différents offices de brevets pour cette question et l'existence de nombreux projets en matière d'outils d'aide à l'examen impliquant l'intelligence artificielle. Ce thème pourrait à nouveau faire l'objet d'une autre séance de partage au cours d'une prochaine séance du Comité, pour en savoir plus sur l'aboutissement et les résultats de ces nombreux projets. Merci Monsieur le Président.